

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT DE CONTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230308-20230308007-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2023

Affichage : 14/04/2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles

Le compte administratif de l'exercice 2022, dont les montants et les résultats sont en concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Receveur communal des finances publiques, présente :

- **En section de fonctionnement** : un total de produits de 741 177,66 € et un total des charges de 663 332,93 € soit un excédent de 77 844,73 € auquel s'ajoute le report de l'excédent de 2021 (3 971,25 €) soit un excédent cumulé de

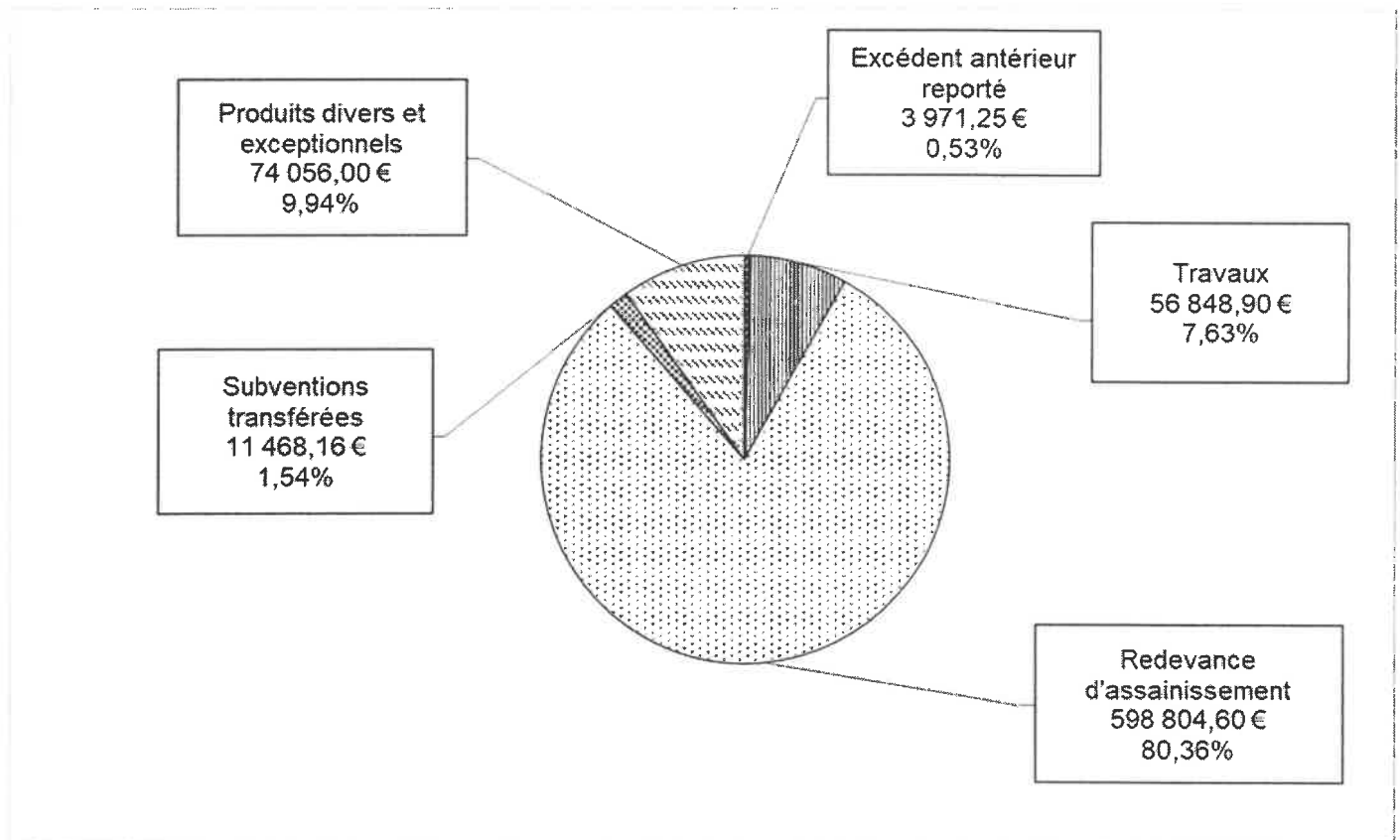
81 815,98 €

- **En section d'investissement** : un total de produits de 587 418,66 € et celui des charges de 100 589,78 € soit un excédent de 486 828,88 €.
Les restes à réaliser s'élèvent à 39 654,90 € pour les charges et il n'y a pas de restes à réaliser concernant les produits, soit un besoin de financement de 39 654,90 €.
Par conséquent il y a un excédent de financement pour les investissements de 447 173,98 €.
L'excédent total est donc de 81 815,98 € plus 447 173,98 € soit

528 989,96 €.

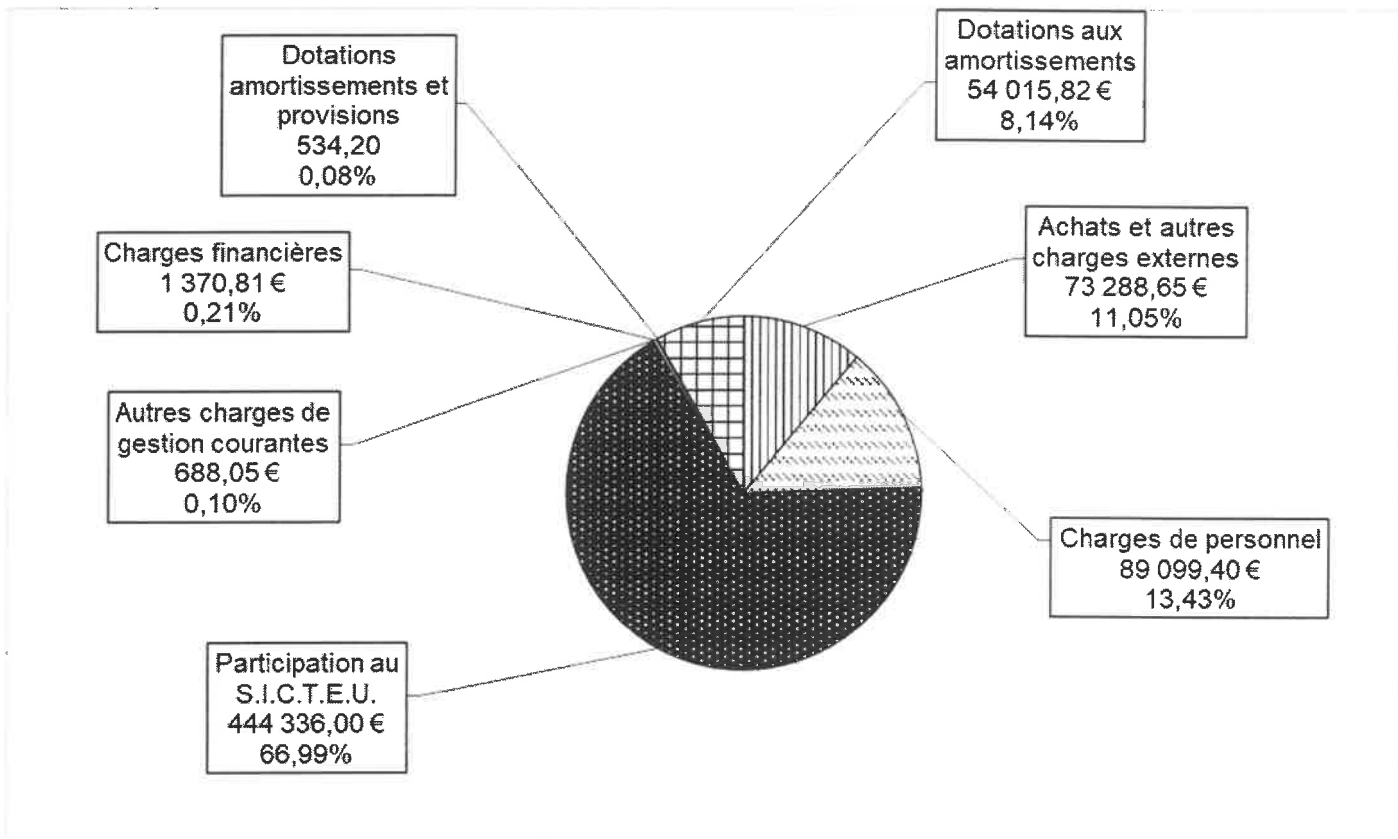
FONCTIONNEMENT

LES PRODUITS D'EXPLOITATION



A noter que la redevance d'assainissement représente l'essentiel des produits.

LES CHARGES D'EXPLOITATION



A noter que :

- les **dépenses de fonctionnement du service communal** ne représentent que 33,01 % (218 996,93 €) des charges totales,
- la **participation au syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de la vallée du Paillon (SICTEU)** représente 66,99 % (444 336,00 €) des charges.

INVESTISSEMENTS

LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Au cours de l'année 2022 les produits d'investissements se sont élevés à 587 418,66 € :

- amortissements	54 015,82 €
- subventions réseau de Leuze	15 807,83 €
- subventions réseau de La Roseyre	27 595,01 €
- excédent de fonctionnement capitalisé	490 000,00 €

LES CHARGES D'INVESTISSEMENT

Au cours de l'année 2022 les charges d'investissements se sont élevées à 100 589,78 € :

- travaux	29 242,36 €
- télégestion	4 675,88 €
- remboursement du capital des emprunts	13 333,34 €
- subventions transférées au résultat	11 468,16 €
- déficit d'investissement reporté 2021	41 870,04 €

A noter que l'essentiel **des travaux** réalisés sont :

- l'assainissement route de La Vernéa (3 180,00 €)
- l'assainissement de divers réseaux (26 062,36 €)